CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)

ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)

Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1996

Technical and Bibliographic Notes / Notes technique et bibliographiques

The Insfitute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☐ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or bleck) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured pletes and/or illustrations / Planches et/ou illusfrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'eutres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may ceuse shadows or distortion along Inferior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these heve been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ejoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur examplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue oibliographique, qui peuvent modifier une Image reproduite, ou qui peuvent exiger une modifications dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommegées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☑ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☑ Showthrough / Transparence
- ☐ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errete slips, tissues, etc., heve been refilmed fo ensure the best possible imege / Les peges totelement ou partieliement obscurcies per un feuillet d'errata, une pelure, efc., ont été filmées à nouveau de feçon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing peges with verying colouration or discolouretions are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposent eyant des coloretions veriables ou des décolorations sont filmées deux fois efin d'obtenir la meilleur Imege possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

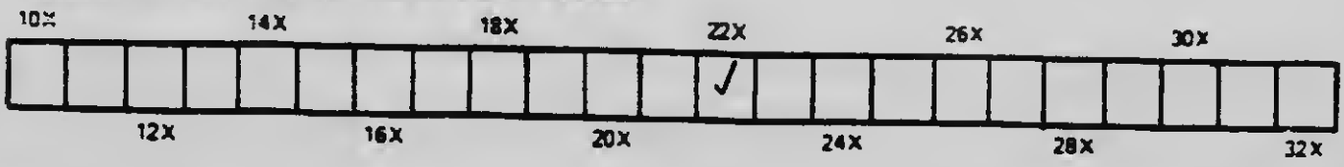

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▽ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▽ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

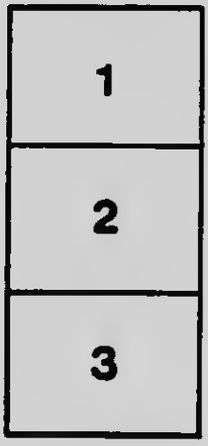

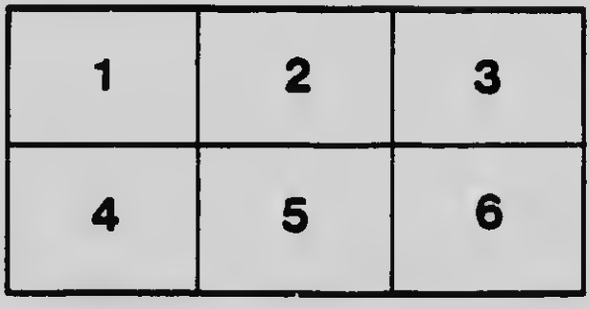

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)

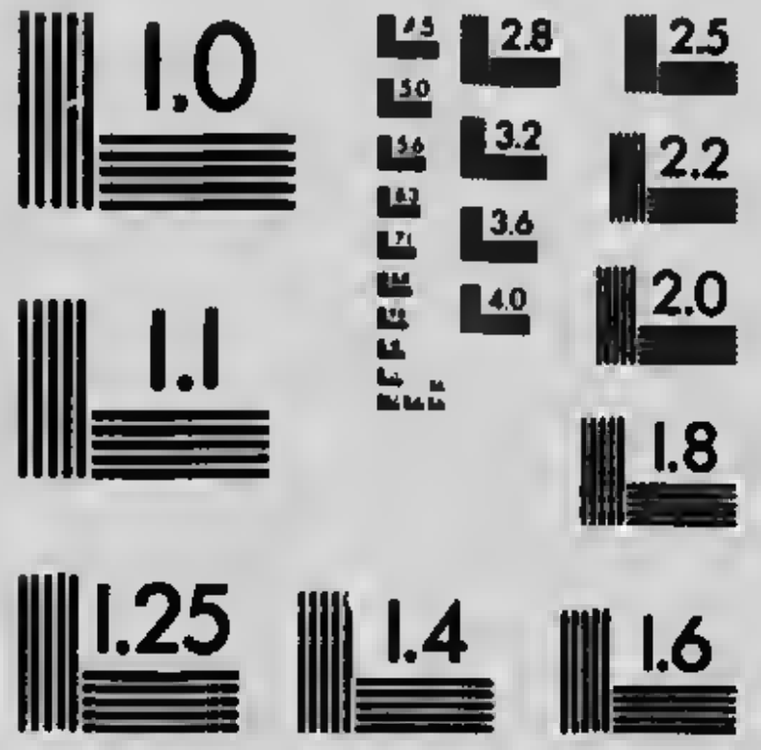

APPLIED IM . E Inc
1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 462 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

1919

88
1056

176
88
1056

Prospectus

du

Collège Sainte-Marie

POUR répondre au désir des citoyens de Montréal et à l'appel du vénéré Mgr Bourget, les Pères de la Compagnie de Jésus inauguraient, le 20 septembre 1848, le Collège Sainte-Marie. Les jésuites pouvaient enfin reprendre l'œuvre de l'ancienne Compagnie et faire revivre, à Montréal, les traditions du vieux collège de Québec.

Le « petit collège, » qui s'ouvrait alors à treize enfants, a fait place, depuis déjà longtemps, à un vaste édifice, où se pressent près de six cents élèves.

La fin de cette institution, aujourd'hui comme autrefois, est de préparer médiatement la jeunesse au sacerdoce et aux carrières libérales.

Grâce au privilège accordé par le Pape Léon XIII, le 2 février 1889, les élèves diplômés du collège Sainte-Marie ont droit au titre de bachelier. Ce qui leur donne immédiatement accès à l'étude de toutes professions dans nos universités.

LE3
S5742
C63
191
Px..

Néanmoins les maîtres croiraient faire bien peu, s'ils ne procuraient à leurs élèves que le trop léger bagage de science nécessaire à l'obtention de grades universitaires. Aussi se proposent-ils par-dessus tout de former des jeunes gens d'étude, de piété, de devoir et d'initiative. L'*esto vir* de David est leur mot d'ordre, bien persuadés que par là seulement ils formeront des hommes utiles à leur famille et à leur patrie.

Tout, dans la maison, est ordonné à cette fin : enseignement religieux et profane, congrégations, cercles littéraires, séances, lectures, jeux même et récréations.

Enseignement

Enseignement religieux. — L'instruction religieuse occupe le premier rang. Elle se donne dans toutes les classes en des cours proportionnés à l'âge et au développement intellectuel des élèves.

Aux classes élémentaires, on enseigne, en l'expliquant, la lettre du catéchisme. On met aussi l'enfant en contact avec l'Ancien Testament par des lectures de la Bible illustrée.

Dans les classes moyennes, on ajoute un cours raisonné de religion et des notions de liturgie. L'Évangile y est aussi lu, expliqué et commenté.

Les élèves des classes supérieures ont un cours plus approfondi de dogme, de morale et d'apologétique. Ils complètent par là les notions déjà acquises et deviennent en état de rendre raison de leur croyance et de la défendre, au besoin, contre les sophismes et les railleries des hérétiques et des incrédules.

Cours classique. — Le cours d'études, tout en restant vraiment classique, est adapté aux exigences du pays et de la vie moderne. Voilà pourquoi, outre l'enseignement des lettres latines, grecques et fran-

National Library of Canada Bibliothèque nationale du Canada

00938412

çaises, il comprend encore celui de l'histoire, de la géographie, et, plus spécialement, des mathémntiques et de l'anglnis. L'on consacre deux heures pnr jour à l'étude de ces deux dernières matières. Un cours de comptnbilité a été institué pour les élèves de Versification.

Après la Rhétorique, suivent deux nnnées exclusivement consncrées à l'étude do la philosophie, des mathématiques et des sciences naturelles. C'est en ces clnsses que les jeunes gens fortifient leur jugement, apprennent à raisonner et à penser par eux-mêmes, pour ne pas être le jouet de toutes les opinions courantes.

Cours préparatoire — Il comprend trois classes. Les éléments de la grammaire française, du calcul, de l'anglais, de l'histoire sainte, de la géographie, et de fréquents exercices de lecture et d'écriture en remplissent le programme.

Bien que plus spécialement préliminnire au cours latin, il constitue aussi une bonne préparation nux études commerciales.

Examens — Il y a deux examens par nnnée. A chaoun d'eux, l'élève peut obtenir un maximum de neuf cents points, répartis selon l'importance relative des matières.

Celui qui obtient les neuf dixièmes des points sur chacune des matières, reçoit un prix d'examen. Un simple témoignage est décerné à celui qui en conserve les quatre cinquièmes.

L'élève, au contraire, qui n'a pu atteindre le tiors des points assignés à une matière, la doit reprendre, en versant au préalable la somme de une piastre; et s'il a échoué sur plusieurs matières, il doit répéter sa classe.

Les examens des quatre classes supérieures sont soumis à un règlement particulier :

Pour avoir droit au diplôme de bachelier *ès lettres*, il faut conserver les trois cinquièmes de la somme des points en lettres, la moitié en philosophie et au moins le cinquième sur chaque matière.

Pour avoir droit au diplôme de bachelier *ès sciences*, il faut conserver les trois cinquièmes de la somme des points en philosophie, le tiers en lettres et au moins le cinquième sur chaque matière.

Pour avoir droit au diplôme de bachelier *ès arts*, il faut conserver les trois cinquièmes de la somme des points et en lettres et en philosophie.

Outre le bulletin mensuel rendant compte de la conduite, du travail et du succès de leurs fils, les parents reçoivent un bulletin semestriel indiquant le nombre de points obtenus sur chaque matière des examens.

Associations pieuses

Diverses associations, canoniquement érigées, sont établies parmi les élèves, pour entretenir et développer en eux la piété.

Il y a quatre congrégations de la Sainte Vierge. La plupart des élèves tiennent à en faire partie. Elles ont leur réunion dans leur chapelle respective, le samedi pour les externes, et le dimanche pour les pensionnaires.

La congrégation *Saint-Jean-Berchmans* se recrute parmi les élèves que l'on juge dignes de servir à l'autel. Elle leur apprend à s'acquitter de ces hautes fonctions avec esprit de foi et piété.

Les élèves font aussi partie de l'*Apostolat de la Prière* qui stimule grandement à la pratique de la communion fréquente, voire même quotidienne.

Enfin la *Conférence Saint-Louis de Gonzague* de la Saint-Vincent de Paul provoque et initie les jeunes à

la pratique intelligente du devoir de la charité Bien qu'elle ne renferme qu'un nombre limité de membres, tous les élèves cependant, par son entremise, contribuent de leurs aumônes au soulagement des pauvres. Par son entremise également les élèves viennent en aide à l'*Œuvre de la Sainte-Enfance*.

Académie, Cercle et Avant-Garde de l'A.C.J.C.

Séances de classe

L'Académie a spécialement pour but d'exercer à l'art de parler et d'écrire.

Plusieurs de ses membres, constitués en cercle de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne-française — *le Cercle Sainte-Marie*, — s'appliquent surtout à l'étude plus approfondie des questions historiques et religieuses. A côté du Cercle s'est fondée l'*Avant-Garde Sainte-Marie*, où les jeunes de douze à seize ans se groupent en vue de se préparer par la piété, l'étude et l'action collectives à devenir de bons membres de l'A.C.J.C.

Outre les représentations dramatiques auxquelles participent indistinctement les élèves, chaque classe doit donner sa séance devant les autorités du collège. Les parents y sont quelquefois invités. Ces séances de classe ont pour thème principal les matières du programme scolaire, dont elles font la revue, et pour but, de stimuler les élèves au travail comme aussi de leur apprendre à vaincre leur timidité et à se présenter convenablement en public.

Exercices physiques

Le développement physique des élèves doit s'allier à la formation intellectuelle et morale. Sans donner dans les excès athlétiques trop communs de nos jours,

les maîtres s'appliquent à réaliser en eux l'idéal des anciens, *mens sono in corpore sono.*

Divers comités, dont les membres sont élus au début de chaque semestre, président à l'organisation des parties de crosse, de balle-au-camp, de gouret, de ballon et des divers autres jeux.

Sans faire partie de ligues extérieures, ce qui pourrait trop les distraire de leurs études, les élèves forment des clubs entre eux et ont même parfois l'occasion de se mesurer avec ceux du dehors.

Les concours de jeux se font dans le dernier mois de l'année scolaire et sont suivis d'une distribution de prix, la veille de la sortie.

Discipline et esprit du collège

Le succès dans les études — surtout les études classiques — requiert une application soutenue, jointe à la plus constante assiduité.

On exige donc des élèves, avec de l'énergie au travail, une grande ponctualité; et, à cet effet, l'on demande aux parents de vouloir bien prêter leur concours. Les sorties en ville ne sont accordées que pour de bonnes raisons et à de rares intervalles.

L'esprit qui doit régler les rapports des élèves avec leurs maîtres et entre eux est l'esprit des bonnes familles chrétiennes.

Les maîtres s'efforcent d'unir la douceur à la fermeté. Ils emploient de préférence la persuasion et tâchent de recourir le moins possible à la contrainte.

Les élèves doivent agir, non par crainte des punitions, mais par esprit de devoir.

La licence des paroles, le genre grossier et débraillé, la paresse habituelle ne sont pas tolérés dans la maison. L'insubordination, la mauvaise conduite et l'insuccès volontaire sont des cas de renvoi.

Un système de notes hebdomadaires et mensuelles, sanctionnées par des témoignages de bonne conduite et d'application, et dont on fait dépendre les faveurs du mois, soutient puissamment cette discipline à la fois douce et vigoureuse. Ces notes et témoignages ont encore plus d'effet, si les parents eux-mêmes y attachent une grande importance.

Admission

Tout élève, même actuel, pour être admis au collège, doit chaque année, en faire la demande, de vive voix ou par écrit (232) rue Bleury; tél. de la Préfecture : Main 3096). Le nombre des élèves étant limité, on fera bien de ne pas attendre la fin des vacances pour faire cette demande.

Tout nouvel élève doit subir un examen et, s'il vient d'un autre collège, produire un certificat de bonne conduite.

Tous doivent se pourvoir de l'uniforme du collège : veston en *serge noire*, croisant sur la poitrine, avec pantalon ou culotte de même étoffe. Les vestances bleues ne sont pas reçues. Les chaussures et la cravate doivent aussi être noires.

Les parents veilleront à munir leur fils des articles nécessaires de toilette : serviettes, savon, peigne, etc. On exige des serviettes de table. Les élèves ont leur malle auprès de leur lit.

Conditions pécunières

Le collège renferme trois catégories d'élèves :
Pensionnaires, demi-pensionnaires et *externes.*

Les *externes* ne viennent au collège que pour les classes et les offices religieux des dimanches et fêtes d'obligation.

Les *demi-pensionnaires* y passent toute la journée, à savoir, depuis la classe du matin (8 h. 30) jusqu'au souper (6 h. 30). Ne peuvent être admis dans les deux dernières catégories que ceux dont les parents demeurent en ville.

Les conditions pécuniaires varient suivant la catégorie.

Pensionnaires	$275.00
Demi-pensionnaires	150.00
Externes	75.00

Sont, bien que facultatifs, à la charge des parents :

Blanchissage	$ 30.00
Musique instrumentale (piano, etc)	40.00
Dessin	20.00
Élocution (cours d'ensemble)	10.00
" (" spéciaux)	25.00
Solfège	15.00

N.-B. — *Ces prix peuvent changer d'un moïs à l'autre avec l'augmentation du coût de la vie.*

Les livres et autres fournitures de classe, les frais de maladie, les suppléments d'alimentation, sont également à la charge des parents.

Le collège ne fait ni déboursé ni aucune avance d'argent aux élèves. Les parents, qui veulent pourvoir aux menues dépenses de leur fils par l'entremise de la procure, sont donc priés d'y faire préalablement un dépôt à cet effet.

Les paiements se font *invariablement d'avance, en* deux versements : 1° à la rentrée de septembre, 2° au commencement de février. On adresse les chèques, mandats de poste, etc., au *Père Procureur, Collège Sainte-Marie, 232, rue Bleury, Montréal.*

On refusera tout élève qui, pour l'année précédente, ne sera pas en règle aveo la procure. Un taux do 6 p. c. sera perçu sur les arrérages.

Tout mois commencé doit être payé en entier par les élèves qui entrent après l'ouverture des classes ou qui partent avant la fin de l'année. Au cours de l'année, il n'est fait do remise que pour une absence d'un mois complet.

Parloir, visites, correspondance

Les parents seuls, ou leurs représentants autorisés, sont admis à visiter les élèves, aux heures et aux jours fixés par le règlement de la maison.

On ne devra pas, sans de sérieux motifs, faire appeler quelqu'un hors de ces temps, surtout aux beures de classe ou d'étude. On voudra bien, aussi, ne pas apporter de comestibles, bonbons, friandises, etc.

Les lundi, mercredi et vendredi ne sont pas jours de parloir.

La correspondance des élèves est soumise à l'inspection du P. Préfet, ainsi que les revues et les journaux qui leur seraient apportés ou adressés. Toute correspondance jugée nuisible ou même inutile, sera supprimée.

Les élèves sont tenus d'écrire chaque mois à leurs parents. Ils leur adressent sous même pli, le bulletin mensuel de leurs notes de conduite et d'application.

AVIS

L'année scolaire commence d'ordinaire le premier mercredi de septembre et finit dans la dernière dizaine de juin.

Le 15 août, fête de l'Assomption de la B. V. Marie, les élèves sont invités à venir faire la sainte communion, à la messe de 8 heures, et à déjeuner ensuite au collège.

La rentrée aura lieu *le mercredi* 3 *septembre* 1919. Les parents sont instamment priés d'envoyer leurs enfants à la date fixée. Tout retard, même peu considérable, n'est pas sans inconvénients, sérieux parfois.

Matière de l'Enseignement

Philosophie (2de année)

Apologétique chrétienne (Devivier, S. J.); Théodicée et Morale (Jouin, S. J.); Mécanique; Physique; Cosmographie (F. J.); Éléments d'Opérations Commerciales.

Philosophie (1re année)

Apologétique chrétienne (Devivier, S. J.); Logique et Métaphysique (Jouin, S. J.); Compléments d'algèbre; Trigonométrie rectiligne; Chimie (Troost); Histoire naturelle (Caustier); Éléments d'Opérations commerciales.

Rhétorique

Apologétique chrétienne (Randanne); Préceptes de Rhétorique (Mestre, S. J.); Cicéron; Tacite; Horace; Démosthène; Sophocle; Histoire du Canada; Oraisons funèbres de Bossuet; Analyse des auteurs français; Géométrie; Anglais : Grammaire complète (fin); Cours de thèmes et Morceaux choisis (Leclair et Sévrette).

Belles-Lettres

Apologétique chrétienne (Randanne); Préceptes de Littérature (Mestre, S. J.); Cicéron; Tite-Live; Horace; Virgile; Pères grecs; Plutarque : Vies parallèles; Homère; Analyse des auteurs français; Histoire contemporaine (Gagnol); Géométrie; Anglais : Grammaire

complète; Cours de thèmes et Morceaux choisis, cours moyen (Leclair et Sévrette).

Versification

Apologétique chrétienne (Randanne); Préceptes de Littérature (P. Mestre, S. J.); Grammaires latine et grecque (Ragon); Grammaire française; Prosodie latine (J. Lejard); Cicéron; Virgile; Salluste; Pères grecs; Xénophon; Modèles français; Histoire moderne (Gagnol); Géographie; Algèbre; Comptabilité; Anglais : Grammaire complète, syntaxe; Exercices; Morceaux choisis, cours moyen (Leclair et Sévrette).

Méthode

Catéchisme liturgique (Dutilhet); Grammaires latine et grecque (Ragon); Grammaire française; Explication des Auteurs français; Cicéron; Ovide; César; Évangile selon S. Luc; Lucien; Modèles français; Fables de La Fontaine; Histoire du Moyen Age (Gagnol); Géographie; Algèbre; Anglais : Grammaire complète; Exercices, cours inférieur, 3e partie (Leclair et Sévrette).

Syntaxe

Grand catéchisme; Grammaires latine et grecque (Ragon); Grammaire française; Explication des Auteurs français; Cicéron; Phèdre; Cornelius Nepos; Ésope; Fables de La Fontaine; Histoire de l'Antiquité (Gagnol); Géographie; Arithmétique; Anglais : Grammaire, cours élémentaire, syntaxe; Morceaux choisis 2e partie (Leclair et Sévrette).

Élémen..s latins

Grand catéchisme; Grammaire française; Explication des Auteurs français; Grammaire latine (Ragon);

Épitome; Cicéron; Fables de La Fontaine; Histoire sainte; Histoire du Canada (C.S.V.); Géographie; Arithmétique (C. S. V.); Anglais : Grammairo, cours élémentaire, éléments; Morceaux choisis, 1re partie (Leclair et Sévrette).

Éléments français

Petit catéchisme; Grammaire française (FF. de l'I. C.); Exercices orthographiques (FF. de l'I. C.); Fables de La Fontaine; Bible illustrée; Géographie; Arithmétique; Anglais : cours primaire (FF. de l'I. C.)